

Compte rendu
Conseil municipal & délibérations
Séance du 11 avril 2022 à 19 h00

Présents : JOLLAND Marie-Chantal, PHILIBERT dit JAIME Michel, LONGIS Marie-Line, VEYRAND Pierre, MARIN Béatrice, LANOY Julien, MILLIAT Véronique, JUNIQUE Mathieu, DIDIER Véronique, GRENIER Roland, VILLARD Bernadette, KUHNE Pablo, GIRAUD Pascale, DUC-MAUGE Pascal, GARCIA Brigitte, GARNIER Christian, CHERON Elodie, PUECH Julie

Secrétaire de séance : KUHNE Pablo

1/ Installation du conseil municipal

Suite à la démission de Marie-Chantal JOLLAND de son rôle de maire, l'ouverture de la séance est faite par le conseiller le plus âgé Mr GARNIER Christian.

Suite à son discours il demande au conseil municipal de voter pour le futur Maire et propose Mme LONGIS Marie-Line comme candidat.

Afin de passer à l'élection du Maire, Mr GARNIER nomme 2 assesseurs : Mr Julien LANOY et Mme Brigitte GARCIA.

2/ Election du maire

Mr GARNIER Christian invite chaque conseiller à l'appel de son nom à s'approcher de la table de vote pour voter à bulletin secret.

Suite au dépouillement des enveloppes par les assesseurs le résultat est :

Nombre de votants : 18

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de suffrages blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 18

Avec 18 voix, LONGIS Marie-Line ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Maire et installée dans ses fonctions

3/ Fixation du nombre d'adjoints et leur élection

Le conseil municipal décide la création de cinq postes d'adjoints.

Madame le Maire propose une seule liste de candidats.

- M. Michel PHILIBERT 1^{er} adjoint
- Mme Véronique MILLIAT 2^{ème} adjoint
- M. Pierre VEYRAND 3^{ème} adjoint
- Mme Bernadette VILLARD 4^{ème} adjoint
- Mr Roland GRENIER 5^{ème} adjoint

La liste ayant obtenue la majorité absolue, les conseillers ci-dessus sont proclamés élus en qualité d'adjoints au Maire

4/ Election du Maire délégué

Marie-Line LONGIS, Maire propose de se présenter comme Maire Délégué suite à la démission de Mr GARNIER Christian de cette fonction, et invite les conseillers municipaux à voter à bulletins secrets.

Avec 18 votes/0 nuls/0 blancs, Marie-Line LONGIS est élu Maire délégué.

5/ Délégations consenties par le conseil municipal au maire

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de confier au Maire les délégations conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (article L2122-22).

6/ Indemnité des élus

Le conseil municipal décide de fixer

- le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions de Maire au taux de du traitement 46% de l'indice brut 1027 correspondant à un indice majoré de 830.

Compte rendu
Conseil municipal & délibérations
Séance du 11 avril 2022 à 19 h00

- le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions d'adjoints au maire, au taux de 16 % du traitement de l'indice brut 1027 correspondant à un indice majoré de 830.

7/ Demande de subvention à Territoire d'Energie pour les Tavaux de la chaudière

Mme le Maire rappelle qu'il est en projet de changer la chaudière à fuel de l'école des Tilleuls par une chaudière à condensation et qu'il est possible de demander une subvention à Territoire d'Energie 38 dans le cadre du projet ISERENOV. Elle demande l'autorisation de monter un dossier d'aide auprès du TE38.

Acceptée à l'unanimité

Prochain conseil municipal le 02 mai 2022 à 20 heures à la Mairie